

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 24 octobre 2013

Etaient excusés : Alain Danguy (procuration à Y. Billod-Laillet), C. Dauphin (procuration à J. Breuil)
Absents : Gérard Baudras, Renée Dordor, Brigitte Personeni, N. Devillers

Redevance occupation domaine public

Après exposé du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de reconduire les tarifs d'occupation du domaine public pour les terrasses des cafés et restaurants à compter de 2013, soit :

- * 375 € pour le restaurant Le Messimo
- * 285 € pour l'hôtel restaurant de la Truite de la Loue
- * 285 € pour le petit Quingeois
- * 375 € pour l'hôtel restaurant de l'Hôtel de ville
- * 75 € pour le café des sports

Discussion sur les dégradations causées par certains notamment lors de barbecue cet été, et le perçage de trou dans le sol.

Un courrier sera envoyé pour les frais de remise en état suite aux dégradations.

Médiathèque

Discussion sur la pose de capteurs photovoltaïques pour un coût estimé à 25 900 € HT, refus du conseil municipal.

Présentation de l'APD n°3, prévoit une terrasse, un ascenseur et non un monte personne.

Modification du plan de financement soit un montant prévisionnel de travaux de 705 700 € HT, un budget total de 889 116 € HT comprenant l'achat de la maison, les études, la maîtrise d'œuvre, le mobilier et un montant de subvention attendue de 685 223 €.

Information du Maire, questions diverses

➤ Avancement de grade

Un agent communal peut prétendre au 01 novembre 2014 à l'avancement au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe, il convient de créer le poste et supprimer le poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe

➤ Marché de Noël

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer le tarif à 2 € la table pour le marché de Noël à compter de 2013

➤ Location chapiteaux : accord du conseil municipal pour la location des chapiteaux aux habitants de Quingey, au tarif de la communauté de communes du canton de Quingey

➤ Jardins familiaux : explication de F. Lopez : le dossier est toujours en instance auprès de France Domaine qui n'a jamais répondu au courrier du 6 juin 2013 pour l'achat de la 2^{ème} partie du terrain

➤ Camping

Le conseil municipal donne son accord pour la mise en place de la labellisation Relais Saint-Pierre liée au tourisme de pêche.

Les recettes de la saison 2013 sont de 61 864 € soit une augmentation par rapport à 2012 (58 692 €), dont une recette pour les bungalows de 10 150 €.

Plan de gestion côte de Moini

Suite à la présentation par l'association TRI et le conseil général du Doubs du 26 septembre 2013, le conseil municipal valide le nouveau plan de gestion de la côte de Moini 2014- 2018

Objectif :

- * augmenter la surface pelouse
- * améliorer l'état de la pelouse
- * Améliorer l'accès du troupeau à la vigne aux moines

- * conserver la diversité floristique
- * conserver les populations d'espèces végétales remarquables
- * conserver la diversité des populations d'oiseaux nicheurs des pelouses et fruticées
- * conserver la population de Lézard vert
- * conserver la diversité des populations de lépidoptères et d'orthoptères
- * diminuer la rupture entre milieu forestier et pelouse
- * conserver les vergers et les espèces associées

Soit un coût total sur 5 ans de 225 910 € dont 180 760 € pour l'Europe, 36 720 pour le conseil général du Doubs et 8 430 € pour la commune (2 330 € pour 2014, 2 070 € pour 2015, 830 € pour 2016, 1 570 € pour 2017 et 1 630 € pour 2018)